

« Je ne suis pas
un zéro »

Chronique
d'un phénomène :

Le harcèlement
à l'école

«Je me sentais en permanence comme une bête traquée.»

Noémya Grohan, «De la Rage dans mon cartable»
(Roman junior, Hachette Jeunesse, 2014)



Réalisation Question Santé asbl - Service Education permanente

Texte Pascale Gruber/Question Santé

Graphisme Carine Simon/Question Santé

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Editeur responsable Patrick Trefois 72, rue du Viaduc – 1050 Bruxelles

D/2015/3543/3

Nos remerciements vont aux orateurs et aux participants du colloque «Le harcèlement à l'école, croisons les regards», organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (le 18 février 2014) et, tout particulièrement, au Pr Benoit Galand, ainsi qu'à Isabelle Pistone, Claude Prignon et Juliette Vilet.

Je te harcèle, tu me harcèles, il/elle le/la harcèle... une conjugaison qui fait mal

«Oh non, pas elle s'il vous plaît !»

«Il y avait un jeu qui disait que me toucher, c'était avoir la peste.»

«Eh, gros lard, dégage du chemin !»,

«Ils disaient que j'étais moche et que je puais.»

«C'est une intello. Une fayotte. La chouchoute du prof.»

«Mon propre professeur s'est excusé auprès d'un élève de devoir me placer à côté de lui.»

«Non mais t'as vu son look ? Complètement efféminé, ce mec, il est vraiment dégueulasse !»

Ces phrases n'ont pas besoin d'être signées : qu'ils s'appellent Virginie, Franck, Melissa, Mathieu, Olivia, Quentin, Vanessa ou Rachid, des centaines, des milliers de jeunes auraient pu les prononcer. Ou les prononcent encore.

Selon les études, on estime qu'environ de **10 à 20 % d'élèves de tout âge** (1) vont à l'école **la peur au ventre**, avec le sentiment d'y **subir un enfer**. Et d'y être si **seuls**... Jour après jour. Semaine après semaine. Année après année, parfois.

Un terme désigne leur situation : le harcèlement à l'école. Le ministère de l'Education de la Fédération Wallonie-Bruxelles en parle sans détour, admet le phénomène, propose des pistes pour en sortir. La presse ou les médias s'en font, aussi, de plus en plus souvent l'écho. Et pour cause : dans notre pays, comme ailleurs, plusieurs jeunes ont mis fin à leurs jours parce qu'ils ne supportaient plus de subir l'hostilité et les **violences** qu'ils rencontraient dans leur école, devenue **un lieu d'insécurité** pour eux, un environnement hostile.

*Le harcèlement est-il un phénomène nouveau ?
Que désigne-t-il exactement ?
Quelle est son ampleur ?
Comment l'endiguer ?*

Dérapage en roue libre

«Je savais pas qu'elle était triste...»

Par quoi un harcèlement commence-t-il ? Impossible à dire. Une dispute, une bousculade, une jalousie, la réprimande ou la réflexion d'un instituteur ou d'un éducateur, un regard mal interprété, des kilos en trop, des cheveux roux, un «style» ou une manière de parler qui déplaît... Tout, et donc n'importe quoi, peut allumer une mèche, souvent alimentée par le rejet de la différence et sa stigmatisation.

Un enfant, soutenu par d'autres, prend en grippe l'un de ses pairs et le désigne à la vindicte collective. Et ça marche : il le domine, par ses mots, ses actes, ses attitudes. **Cette prise de pouvoir** lui donne un sentiment de force et de puissance. Elle le place au centre de l'attention ou à l'origine des rires. Souvent impuni, il continue.

L'autre, sur le ring permanent qu'est devenu sa vie, se défend peut-être, mais mal. En vain. Ou, résigné, il subit en silence. Parfois, les pairs interviennent et arrivent à éteindre le feu. Souvent, ils restent silencieux, gênés, sinon complices. Et probablement soulagés de ne pas être celui ou celle sur qui «ça tombe»...

A l'école, les adultes s'intéressent-ils au climat qui règne entre les enfants ?

Et ça continue, encore et encore...

«C'était pas méchant. C'était juste pour rire.»

Phénomène complexe, le harcèlement n'est pas défini par tous de la même manière.

Pour les psychologues, «il s'agit d'un **acte volontaire**, avec l'intention de faire du tort à autrui, et d'un acte répété, avec des **manifestations qui persistent dans le temps**, détaille le Pr Benoit Galand, professeur à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'UCL. De plus, le harcèlement implique un **déséquilibre de pouvoir** entre les protagonistes.»

Cette définition exclut donc les actes accidentels, les bagarres entre «copains», les incidents isolés ou même des comportements «limites», mais non ressentis, par celui qui les subit, comme une source de souffrance. «Le harcèlement implique une série d'**actes délibérés et répétés**, commis à l'égard de **quelqu'un qui ne sait pas comment y mettre fin** et se sent impuissant», résume le psychologue (2).



De leur côté, les juristes appréhendent le harcèlement d'une manière différente. « Le droit le condamne (article 442 bis du code pénal), mais... il ne le définit pas », remarque Nathalie Denies, juriste au Centre pour l'égalité des chances et de la lutte contre le racisme (3). La jurisprudence parle cependant de toute forme de **comportement déviant** par rapport à la société et aux normes de la société. « Il s'agit d'un agissement volontaire et intentionnel, précise la juriste. Il doit affecter la tranquillité d'une personne, mais il n'est pas forcément répétitif. Apprécié au cas par cas, il mène à une sanction aggravée lorsqu'un mobile de haine est relevé à l'égard des personnes protégées par les lois anti-discrimination. »

Concrètement, assure Nathalie Denies, **l'outil pénal** « classique » n'est **pas vraiment adapté** aux situations de **harcèlement scolaire**. Il existe cependant un **décret contre toutes les formes de discrimination**, adopté en 2008 par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il permet, y compris dans le cadre scolaire, de poursuivre « toutes les conduites indésirables, abusives, répétitives, qui mènent à une dynamique hostile ou humiliante envers une personne en raison de sa race, de sa couleur de peau, de son origine, de son ascendance, de son sexe, de son handicap, de caractéristiques physiques, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques, de son orientation sexuelle, de sa langue ou de son origine sociale. »

Au Centre pour l'égalité des chances, 150 «dossiers enseignement» ont été ouverts en 2013. Parmi eux, 15 concernaient des faits de harcèlement. Dans 50 % des cas, ils reposaient sur un critère de race. Les autres visaient un handicap ou une orientation sexuelle.

*Avant de parler de harcèlement, ne faudrait-il pas s'assurer qu'il s'agit bien de cela,
et non de conflits « classiques » entre enfants?
D'autre part, les sanctions pénales sont-elles
forcément les plus adaptées aux enfants « harceleurs »?*

Une histoire si vieille, si nouvelle

«On est seul face à la violence. J'ai voulu faire un film sur l'éloge de la faiblesse. Un film sur les victimes, leur rendre un peu la parole» (Mélodie Laurent, réalisatrice du film «Respire», sorti à l'automne 2014, d'après le roman d'Anne-Sophie Brasme sur une situation de harcèlement à l'école, notes 4 et 5).

Faites le test : évoquez le harcèlement à l'école et demandez à des adultes si cela évoque quelque chose en eux. Tout à coup, voilà que les récits s'enchaînent avec des «Moi aussi, cela m'est arrivé» ou des «Dans ma classe, c'est exactement ce qui se passait...»

Certains éducateurs, pédagogues ou médiateurs scolaires intègrent parfaitement la définition des psychologues concernant le harcèlement à l'école. Mais ils rappellent que le monde de l'éducation n'a pas attendu que ce mot soit «à la mode», présent dans les médias, les débats, les discours, pour traiter ce qui reste une situation de **violence morale, psychique ou physique** entre des jeunes... «Le harcèlement, on en a toujours entendu parler, et on travaille dessus depuis toujours, assurent Claude Prignon et Juliette Vilet, coordonnateurs du Service de médiation scolaire en Région Bruxelles Capitale (6). Ce qui change, c'est qu'une étiquette a été posée sur ce qui, auparavant, composait une série d'actes et de propos. Et cette étiquette est devenue médiatique. Elle masque l'essentiel : la relation entre les personnes. Certes, il ne faut pas banaliser ce phénomène. Mais on peut s'interroger sur le fait d'en parler parfois bien vite, de fantasmer, de stigmatiser, de bloquer ainsi toute relation, de lancer des mots qui enflamment une école. Bref, de crier sans arrêt au loup, au risque, à force, de passer à côté des cas vraiment délicats. Fondamentalement, ce qui importe, c'est de travailler la situation, avec des personnes en relation.»

Comme le confirme le Pr Galand, «ce qui compte, c'est le vécu de la victime. Il ne faut pas confondre les définitions des chercheurs et les réalités de terrain. Ni tout dramatiser.» Ainsi, ajoutent Claude Prignon et Juliette Vilet, «notre propos est justement de ne pas mettre le focus uniquement sur la victime, mais bien d'envisager la problématique dans une dynamique relationnelle : deux individus au sein d'un groupe de témoins.»

Les couleurs du malheur

«Juliette, 16 ans, a vécu 10 jours d'enfer lors d'un voyage scolaire. Parmi d'autres sévices, sa valise, volée, a été retrouvée pleine de vomi. Au retour, l'école a condamné les élèves du groupe à verser 1 euro pour acheter une nouvelle valise. Mais le calvaire de Juliette ne faisait que commencer.» (*film réalisé pour le colloque «Harcèlement à l'école, croisons les regards»*) (7).

En pratique, les formes du harcèlement varient. Elles peuvent être constituées d'**atteintes verbales ou écrites** (allant des moqueries aux insultes, des menaces aux intimidations), **physiques** (de la colle dans les cheveux, des coups, des bousculades), **matérielles** (des vols, des dégradations), **relationnelles** (atteintes à la réputation, exclusion du groupe), ou **numériques**. Dans ce dernier cas, on parle de cyber-harcèlement (par internet, SMS, courriel...). Il se déroule généralement en dehors de l'école, mais il permet aux harceleurs de poursuivre la tâche débutée entre les murs de l'établissement (8)...

Des chiffres brûlants

«J'ai essayé d'en parler à la direction. Eux, ils n'ont pas trouvé mieux à me dire que 'Tu n'as qu'à pas t'en occuper.' Oui, mais quand tu vis tous les jours avec ça...» (*Joachim, témoignage sur Internet*)

Dans une enquête menée au Canada, 64 % des enfants ont déclaré avoir déjà été harcelés à l'école. Et un pourcentage identique considère le harcèlement comme une part normale de la vie à l'école. D'ailleurs, 72 % ont déjà assisté, une fois au moins, à une scène de harcèlement (9).

Qu'en est-il en Belgique ? Sur ce thème, on manque d'études systématiques. En 2011-2013, le Pr Benoit Galand a cependant mené **une enquête qui a brisé l'omerta**. En tout, 6.452 élèves (dont 1.060 en 6^e primaire)



y ont participé et «ses résultats ne sont pas brillants», constate le psychologue. En effet, elle révèle que **16 % de jeunes sont harcelés, devant 65 % de témoins**. Parmi les harceleurs, tous ne se contentent pas de tirer les ficelles et/ou de faire feu : 5 % se trouvent, simultanément, dans une position de victimes, un élément qui confirme à quel point le harcèlement relève d'un phénomène complexe...

«Ce qu'il faut retenir de ce travail, c'est que **35 % des élèves sont impliqués dans une situation de harcèlement**. La préoccupation d'un tiers des élèves tourne donc autour du fait d'embêter les autres, ou bien d'être embêté, détaille le Pr Benoit Galand. Les garçons harcèlent légèrement davantage que les filles. En 1^{ère} et 2^e secondaire, le phénomène décroît légèrement, avant de reprendre du terrain. Mais, en tout cas, on ne relève **presqu'aucune variation entre les écoles** : elles sont toutes frappées. D'autres recherches internationales confirment ce point. Nos résultats montrent également qu'il est nécessaire d'oublier les clichés face à un phénomène qui **échappe en partie aux déterminismes sociaux**. En effet, harcèlement et victimisation ne sont pas liés à la nationalité des parents, à leur emploi, aux situations de famille, à leurs ressources ou à leur logement.»

Au numéro vert (gratuit) Ecole et parents (10), sur les 264 appels reçus pour l'année scolaire 2013-2014, 66 % ont été classés comme relevant de violence psychologique, c'est-à-dire de harcèlement moral. Les chiffres recueillis révèlent aussi un **tabou** qui «empoisonne» cette problématique : celui du **harcèlement commis par des adultes sur des élèves**. Ainsi, 28 % des cas de harcèlement rapportés par les appelants avaient pour origine des enseignants et 22 %, des chefs d'établissement.

Pourquoi imagine-t-on souvent que seules les écoles moins favorisées connaissent des situations de harcèlement ?

Et pourquoi peine-t-on à se dire que son fils ou sa fille est, peut-être, harcelé(e) ou bien.. harceleur(se)?

Le jeu du triangle

Le harcèlement implique **une relation triangulaire** : dans cette forme de violence qu'impose le harceleur au harcelé, les pairs jouent un rôle particulier. Comme l'expliquent Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette dans une enquête réalisée en France, en 2009, le rôle de ces spectateurs est central. Souvent, disent-ils, le harceleur parvient à faire d'eux ses complices. Dès lors, le harcèlement, **phénomène de groupe**, se maintient parce que les pairs le soutiennent, l'encouragent, feignent de l'ignorer ou le valident en ne le dénonçant pas. En le cautionnant ainsi, ils privent la victime de soutien.

Dans de nombreux clips de prévention que l'on trouve sur Internet, c'est **la réaction solidaire des pairs** qui permet de mettre un terme au harcèlement. Voilà un message positif et réaliste... à condition que de «courageux» adultes ne fassent pas reposer tout le poids de la réaction sur les épaules des jeunes, sans les soutenir.



Pas de mots pour le dire (et personne pour les soupçonner)

«Le harcèlement souffre d'une invisible visibilité : les adultes ne le voient pas.» Pr Bruno Van Humbeeck (chargé de recherche à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université Mons-Hainaut) (11)

Prise au **piège**, rejetée, la victime ne sait pas comment en sortir ou n'imagine même plus que cela pourrait être possible. Du harcèlement, elle **ne parle pas**, ou peu, ou mal. Elle a tellement **honte**... Néanmoins, il arrive - surtout au début - qu'elle lance quelques appels. Mais, souvent, elle évoque des faits qui semblent «anodins». Dès lors, les «On m'embête à l'école», les «On m'enferme dans les toilettes» ou les «On m'a volé mes tartines», reçoivent probablement des : «Joue donc avec quelqu'un d'autre», des «C'est un sale gamin, ne t'en occupe pas», ou des impérieux «Il faut apprendre à ne pas te laisser faire. T'es une chochette ou quoi ?» Les bouées à la mer lancées par le jeune viennent de lamentablement s'échouer. Osera-t-il en relancer de sitôt ?

Envahies par la **culpabilité**, placées dans une **dynamique d'isolement**, déprimées parfois, persuadées qu'elles sont nulles et responsables de ce qui leur arrive - d'ailleurs, tout le groupe le leur dit - les victimes ne sont pas forcément les mieux placées pour lancer des cris d'alerte ou pour savoir comment se défendre. En fait, «comment pourraient-elles trouver l'énergie d'aller chercher du secours ?», interroge le Pr Benoit Galand.

Disons-le tout net : autour du harcèlement, **la loi du silence** règne en maître. D'ailleurs, il existe de très bonnes raisons pour qu'une chape de plomb pèse sur les acteurs. La «meilleure» d'entre elles tient en un mot : **la peur**. Celle de passer pour une balance. Ou celle - légitime et réaliste - de subir de probables **représailles** à venir. Et le diktat du silence pèse autant sur les victimes que les témoins, rappelle le Pr Bruno Humbeeck.



Jean-Pierre Bellon, spécialiste du harcèlement à l'école, en France, estime que 1,8% des témoins vont spontanément trouver un adulte de l'école pour parler du problème. Et 5,6 % des victimes font de même. Cependant, et peut-être parce que les harcelés sont souvent perçus comme peu sociables aux yeux du personnel éducatif, les adultes n'entendent pas forcément la légitimité de leurs plaintes...

Selon une étude de la KUL, en primaire, c'est à un animal (réel ou en peluche), que l'enfant se confie le plus aisément. Cette stratégie a au moins un avantage : elle n'aggrave jamais la situation de la victime. L'écopier se tournerait ensuite vers des pairs, puis vers son enseignant. Et ses parents ? «Ils ont du mal à supporter le chagrin de leur enfant. Le découvrir dans une position de victime risque d'être insupportable pour eux. L'enfant les protège. Il se tait, plutôt que de devoir soutenir ce que ses parents endureraient... par sa faute», détaille le Pr Humbeeck. Dans l'étude du Pr Galand, les pairs ou les amis étaient identifiés comme les premiers confidents des jeunes harcelés, suivis par les parents.

*Comment dénouer des situations problématiques...
que personne n'évoque ?*





Des cicatrices tout de suite, ensuite... et pour toujours ?

«J'ai cru que c'était de ma faute. Que je ne méritais pas leur amitié, que je n'étais pas assez bien pour eux»
(témoignage sur internet).

«Après des années d'anorexie mentale, je garde, aujourd'hui encore, ce cauchemar au fond de moi.»
Marla, 29 ans (témoignage sur Internet).

«Je me suis construit une carapace de solitude, imperméable à toute émotion (...) Le pire (...), c'est que j'ai cru que c'était moi la coupable (...). Je leur en veux d'avoir fait de moi cette fille pas sûre d'elle.»
(témoignage sur Internet d'une jeune femme de 23 ans).

«Quand on est martyrisé par un groupe, cela fait de vous un zéro, et non plus un héros, comme dans La Guerre des boutons.» *Pr Bruno Humbeeck.*

La littérature «classique» montre que le harcèlement a toujours existé (12). En revanche, son impact n'a fait l'objet d'études qu'à partir des années 1970. Elles révèlent à quel point ses **conséquences** - ou ses traumatismes - sont souvent **graves**. Un peu comme des gouttes d'eau qui, en tombant, creuseraient peu à peu dans une roche tendre...

Potentiellement, le harcèlement est **dangereux pour la santé mentale des victimes**. Ce n'est pas tant la sévérité des insultes, des sévices ou des tourments endurés qui comptent, mais leur répétition, leur accumulation. «Cela peut induire un **stress chronique**, avec un impact important sur la santé psychique», assure le Pr Bruno Humbeeck.



Différentes études montrent que les victimes vivent des situations **d'anxiété** (avec des troubles du sommeil ou de l'alimentation, ou de l'irritabilité), et une détresse psychologique pouvant aller jusqu'à la **dépression** (avec des pleurs, du mutisme...). Elles se sentent seules, pensent au suicide ou, parfois, le réalisent. Par ailleurs, de nombreux témoignages d'ex-harcelés démontrent que les peurs et les souffrances risquent de laisser des **cicatrices durables**, avec par exemple un manque d'estime de soi.

Le harcèlement conduit parfois les victimes à des attitudes agressives en classe mais, aussi, **au décrochage scolaire** (mais comment, dans un tel contexte psychique, se concentrer sur les apprentissages?) **et à l'absentéisme**. Il entraîne également un impact social, avec une vulnérabilité relationnelle.

Quant aux **auteurs**, ils ne s'en tirent pas indemnes. Enfermés dans un système où ils verrouillent toute porte à l'empathie, persuadés d'être dans leur droit, ils s'enfoncent dans leur **système de prédation**. Leur vécu scolaire est généralement négatif et certains se trouvent en situation d'échec scolaire. Un passage vers des **conduites à risque** et vers la **délinquance** n'est pas à exclure. Par ailleurs, ils sont sous la menace de sanctions par leur établissement scolaire, y compris une exclusion définitive. Pour des faits estimés graves, ils peuvent aussi se retrouver devant un juge (tout comme leurs parents, au civil).

*Et les témoins ?
Les situations de harcèlement auxquelles ils sont confrontés
n'ont-elles aucun impact sur eux ?*

C'est bien fait pour lui (ou elle)!

«Comment trouver la clé de ce problème qui ronge un enfant et dont mon enfant est responsable ?»
(témoignage de la mère d'un harceleur, sur Internet)

Existe-t-il des **profils** de harceleurs et des profils de harcelés ? La tendance est grande à dessiner des cases où placer **d'un côté les victimes, de l'autre, les bourreaux**. Mais, bien sûr, les choses ne sont pas aussi «simples». Un certain nombre de «psys» l'assurent : harcelés et harceleurs partagent souvent en commun une **fragilité et une incertitude concernant leur estime de soi**. Pour masquer ses faiblesses, le harceleur s'impose par des attitudes de force, de vantardise, ou en usant de dérision.

«Certains **facteurs de risque** exposent au harcèlement, précise le Pr Bruno Humbeeck. L'isolement relationnel à l'école et une vulnérabilité au niveau de l'estime de soi en font partie, tout comme des difficultés d'habilités sociales.» Ainsi, détaille le Pr Benoît Galand, «un jeune qui a de mauvaises relations avec ses parents et, souvent, avec les autres personnes, ou bien qui est fragilisé par un changement d'école ou une rupture amoureuse, pourrait se retrouver plus facilement sur la sellette.»

*Va-t-on se débarrasser du problème en envoyant
le harcelé chez le psy et le harceleur chez le juge pour enfants?
Faire d'un gosse une victime et de l'autre un bourreau,
est-ce la solution ?*

Quand les adultes freinent des quatre fers

«Les parents dont les enfants sont victimes de violence psychologique nous font souvent part du manque de soutien de la part d'adultes de l'école. Le manque de reconnaissance de ce type de violence et la banalisation par les adultes de l'école représentent une souffrance supplémentaire pour les parents et les élèves.» *Extrait de l'Etat des lieux du numéro vert «Ecole et Parents», année scolaire 2013-2014.*

«Les faits peuvent sembler banals. Mais, accumulés, ils deviennent infernaux à vivre. Et il faut qu'un adulte dise que ce n'est pas normal.» *Pr Benoit Galand*

Selon de nombreux spécialistes, et sauf exception, le harcèlement a longtemps été largement **sous-estimé ou ignoré par la communauté éducative**. Cette attitude s'explique probablement par un certain nombre de clichés qui nourrissent une **banalisation**, peut-être accentuée, dans certains cas, par une intolérance au conflit.

Ainsi, les adultes estiment parfois qu'il n'y a pas davantage de raisons de s'occuper de ce problème qu'auparavant. Que l'on n'y peut rien. Que ces «**rites de passage**» ne sont pas si graves que cela. Ou que les jeunes doivent gérer seuls ces «histoires d'enfants». Les enseignants assurent (et ce n'est pas toujours faux!) que leur intervention risquerait d'aggraver les choses. Qu'à médiatiser un cas isolé, on risque de «salir» la **réputation** de toute une école. Que faire appel à des intervenants extérieurs serait un **aveu de faiblesse** pour l'établissement. Que la pseudo victime n'a décidément aucun humour. Que cette question d'éducation relève des parents...

Ils jugent aussi que, dans certains cas, les harcelés ne sont pas toujours «blancs blancs» ou «innocents». Ou ils estiment parfois qu'une sanction du harceleur suffit à tout régler et/ou à rassurer le harcelé.

Le tout premier colloque consacré à ce sujet, et organisé sous l'égide de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en 2014, a confirmé pourtant que **le temps de l'aveuglement ou du silence n'a plus cours**. En effet, comme le soulignent de nombreux spécialistes, l'absence de regards sur les mécanismes de construction du groupe, et l'absence d'aide à son fonctionnement positif, risquent de favoriser la mise en place de situations de harcèlement. De plus, comme le rappelle Martine Fournier (13) «notre société ne supporte plus la violence, ne lui accorde plus de légitimité, ne lui reconnaît plus de sens. Du coup, les comportements changent de statut. Ce qui était regardé jadis comme normal ou tolérable devient anormal et intolérable».

*Si les enseignants ne cherchent pas à «voir»,
s'ils évitent d'être placés dans le rôle de
l'arbitre et de s'impliquer,
est-ce parce qu'ils pensent ne pas savoir
comment résoudre de telles situations ?
Leur « sensibilisation » au problème
suffra-t-elle à modifier la situation ?*



Des signes à repérer

L'absentéisme chronique, dans 1 cas sur 4 ou 5, serait la conséquence de la peur d'un harcèlement (14).

«De nombreux enseignants et chefs d'établissement ne sont pas encore assez armés ni assez formés pour repérer et faire face au harcèlement.» *Isabelle Pistone, attachée à la Direction de l'enseignement obligatoire et écoutante à Ecole et Parents.*

Tout **changement brutal** chez l'enfant doit alerter les adultes. Cependant, les situations de harcèlement se traduisent de manières très différentes selon l'âge des enfants. Chez les plus jeunes, entre 7 et 11 ans, ce sont souvent des **troubles anxieux** et des changements de comportements qui peuvent donner l'alerte (troubles du sommeil, irritabilité, agitation, colères, susceptibilité, maux de ventre, attitudes provocantes, isolement...). Une **baisse des performances scolaires** est également possible.

Chez l'adolescent, un intérêt excessif pour les jeux vidéos permet parfois aux harcelés de «mieux» vivre leur isolement. Des modifications de comportements à l'école peuvent être **des signes d'appel** : des retards systématiques, une modification de son trajet pour venir ou partir de l'école, l'allégation d'oubli du matériel, un **isolement** (il sort toujours en dernier de la classe, cherche la présence d'un adulte, se terre dans la bibliothèque, s'il y en a une...), des absences. Des **attitudes agressives** et désorganisées risquent également de survenir. Problème : ces symptômes conduisent souvent l'enseignant à... sanctionner le jeune.

Est-on autant attentif qu'il le faudrait aux interactions entre élèves dans la cour de récré ou en classe, dans les couloirs, les toilettes, les bus scolaires?

Les bergers répondent aux «loups»

«Ils avaient été potes. Puis l'un d'entre eux s'était mis à frapper systématiquement l'autre, à chaque récréation. Ce dernier n'en pouvait plus, et ne voulait plus revenir à l'école. Un travail de médiation a permis de faire émerger les raisons de la violence et à négocier, entre eux, un changement d'attitude. Il arrive aussi qu'un travail de médiation avec les parents concernés permette d'aplanir les problèmes, ou bien avec les autres enfants de la classe. Bien sûr, la médiation n'exclut pas non plus de faire appel à d'autres soutiens...»
Claude Prigon et Juliette Vilet

«Dans le cadre scolaire, le harceleur doit se sentir surveillé dans la durée : une discussion franche avec lui ne suffit pas. Rien n'empêche aussi de s'interroger sur la manière permettant à ce jeune d'être reconnu autrement qu'en se plaçant dans un rôle de caïd...» *Pr Benoît Galand*

«Au départ, nous devons être une ligne téléphonique destinée à orienter les parents dans les processus ou les procédures à suivre, en cas de violence à l'école. Mais les personnes qui nous appellent ont souvent plutôt besoin d'écoute et d'une réelle reconnaissance de leur vécu. Dès lors, nous les aidons à avoir un autre regard sur ce qui leur arrive, à apaiser les tensions.» *Isabelle Pistone.*

En France, face au harcèlement, des spécialistes parlent d'un «devoir d'ingérence». Il passe par une **vigilance** permettant de **repérer les enfants en situation de vulnérabilité**. Mais cette attitude pro-active implique aussi de savoir écouter et, surtout, de **croiser les regards** afin d'appréhender avec justesse l'éventuelle gravité des faits : seul, comment imaginer tout comprendre ou tout régler? Il s'agit donc de s'inscrire dans **une démarche collective**. Elle va impliquer des interlocuteurs internes et, parfois, externes à l'école, sans négliger d'informer (ou d'impliquer) **les parents**.

Sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Guide pratique relatif à la prévention et à la gestion des violences en milieu scolaire donne accès à des dispositifs ciblés, à la présentation des différents services d'aide possibles, aux informations nécessaires aux victimes et aux auteurs de violences, aux adresses utiles. A charge, pour chaque établissement, d'y faire appel à bon escient... Sur le terrain, de **nombreuses initiatives** se développent également, et d'autres sont en cours d'élaboration. Certaines incluent des solutions éminemment pragmatiques, comme par exemple le nouvel aménagement d'une cour de récréation et des toilettes, afin d'y permettre une surveillance plus efficace.

Quelle est la place des **jeunes** dans ces différentes approches ? Face à des situations de harcèlement, mais aussi pour prévenir ces dernières, les spécialistes soulignent l'importance de **faire appel au potentiel des enfants**, à leurs capacités à réfléchir, à analyser et à **développer des solutions**. «Avec eux, on doit **être dans le faire**, plutôt que dans le dire ce qu'il faut faire, ou dans de grands discours sur les valeurs», assure le Pr Benoît Galand.

Lorsqu'une situation de harcèlement est avérée, il semble évident que **l'urgence** est d'y mettre un terme. Bien souvent, les parents du harcelé le rappellent avec force : ils veulent être entendus, que cette histoire s'arrête, et tout de suite. Et/ou ils exigent aussi que «justice soit faite», ce qui risque de compliquer l'arrêt rapide des «hostilités». Cela n'exclut pas, cependant, de garder en tête **un autre agenda, plus collectif** : en effet, pour l'école, un des enjeux consiste à savoir comment **traiter le problème dans la durée**, comment y rester vigilant, aujourd'hui et demain.

*Les structures existantes permettant de réagir aux situations de crise sont-elles suffisamment connues de tous, enfants, parents et enseignants ?
Les écoles ont-elles toujours les moyens de répondre à l'urgence des problèmes ?
Les différentes initiatives qui se déploient sur le terrain seront-elles coordonnées ?*

Y'a pas de miracle...

«Nous avons une certitude : en soi, la sanction ne règle pas tout. Envoyer le harceleur harceler ailleurs, dans un autre établissement, est-ce suffisant? Il faut évidemment considérer le problème et intervenir tout de suite, par exemple en faisant parler les jeunes, en voyant comment ils vivent la situation ou quelles solutions pourraient être envisagées par le groupe...» *Claude Prignon et Juliette Vilet*

Des spécialistes (15) ont identifié plusieurs conditions nécessaires à la **prévention du harcèlement** dans les écoles. En voici quelques-unes :

- **Un bon climat scolaire** : une équipe éducative soudée, capable de gérer ses différends, est un facteur protecteur contre les violences. Ne serait-ce que parce qu'il permet aux adultes d'observer les relations entre enfants et d'être disponibles pour intervenir en cas de conflit. Mais, aussi, de «libérer» la parole.
- La mise en place de **règles de vie claires**, compréhensibles, **adaptées à l'âge** des élèves et auxquelles ils adhèrent individuellement. En primaire, on peut y spécifier qu'il n'est pas admis d'agresser les autres élèves, qu'on peut venir en aide à ceux qui le seraient et intégrer les isolés. En secondaire, les jeunes peuvent être informés des **procédures disciplinaires** prévues en cas de violence. Cela dit, la seule sanction ne suffit probablement pas si elle ne s'accompagne pas de mesures pour **soutenir la victime et/ou faire réfléchir le groupe**.
- La participation et **l'implication des parents** dans la prévention. Les recommandations du rapport concernant les appels au numéro vert «Ecole et Parents» incluent, entre autres, le développement de toutes les initiatives visant à développer un partenariat familles-écoles. «Actuellement, certains parents ont peur de s'adresser directement aux acteurs premiers de l'école, par peur d'être jugés ou par méfiance», lit-on dans ce texte.

- **L'existence de lieux de parole** dans les établissements scolaires, de **structures adéquates** pour s'exprimer, de **dispositifs intra-scolaires** qui permettent aux jeunes d'accéder facilement à de l'aide, d'avoir confiance dans les adultes qui les entourent.

- La mise en place de **pratiques collaboratives** régulières entre enfants, et un travail précoce sur l'empathie.

Cependant, assure le Pr Galand, «il ne faudrait pas se leurrer et se tromper de message : la prévention initiée par les adultes, et leurs seuls messages éducatifs, ne vont pas, ou pas automatiquement, empêcher le harcèlement. Evidemment indispensable, la sensibilisation au harcèlement ne diminue pas, à elle seule, la fréquence du phénomène. En effet, elle ne traite pas le problème. En revanche, elle crée un contexte qui permet de gérer les conséquences du harcèlement en y opposant les réactions les plus adéquates possibles.» De plus, soulignent les spécialistes, apprendre à vivre ensemble ne relève pas d'un effet de mode, mais d'un travail éducatif qui s'inscrit dans la durée. Des actions purement ponctuelles risquent donc d'être... inefficaces.

Est-il suffisant de se focaliser uniquement sur le harcèlement ?



«C'était mieux avant...» Vraiment?

«Une fois, une fille m'a dit : 'Tu n'as jamais pensé à te suicider ?' A l'époque, non. Mais maintenant, j'y pense parfois.» *(témoignage sur Internet)*

Les adultes ont-ils tendance à «dramatiser» des relations conflictuelles, et à tout analyser en terme de «bourreaux» et de «victimes» ? Les enfants du XXI^e siècle sont-ils différents des autres ? Plus insensibles ? Plus cruels ? Plus implacables ? Et dans ce cas, pourquoi ?

De nombreux spécialistes l'assurent : le phénomène du harcèlement serait assez stable dans le temps. Il découlerait des obstacles nés dans un monde qui oblige à **entrer en compétition**, dès le plus jeune âge. «Nous vivons dans une société où il faut être 'un battant' et défendre en permanence ses propres intérêts», rappelle Juliette Vilet. Un texte publié par Yapaka (16) soutient qu'«avec l'essor de l'ultra-libéralisme, la **domination** est devenue une **valeur socialement acceptable**, voire souhaitable.(...) La communication dans les institutions scolaires est presque tout entière organisée autour d'évaluations, d'appréciations positives ou négatives, rarement neutres».

*Peut-on traiter le harcèlement sans remettre en questions
les normes de notre modèle scolaire et de notre société ?*

Paradoxalement, le harcèlement, défi complexe posé à l'institution scolaire, pourrait néanmoins être perçu comme une «opportunité». En effet, se saisir de ce problème permettrait à l'école de réfléchir - et d'échapper - à **une vision des relations interhumaines** instaurant d'un côté des gagnants valorisés par l'institution et, de l'autre, des perdants sacrifiés. Le débat autour des réponses adéquates à apporter permettrait aussi de s'interroger sur la manière de préparer les jeunes à la vie en collectivité, sur les valeurs éducatives que l'on défend, sur le chemin proposé afin d'aider chacun à trouver sa place. Et sur les moyens qui y mènent.

En soi, rappellent des spécialistes, le harcèlement n'est pas «la faute» de l'école. Mais il lui incombe de s'en occuper, et de traiter ses éventuelles conséquences sur les apprentissages. Cela dit, est-ce à elle seule de le faire ? Est-elle seule redevable et détentrice de l'exclusivité de l'apprentissage au **vivre ensemble** ?

«Comment éduque-t-on ?, demande le Pr Benoit Galand. Comment donne-t-on **une place à chacun en acceptant les plus faibles**, sans s'en servir pour s'imposer ou se valoriser ?» Le défi du harcèlement à l'école dépend aussi des réponses que nous donnerons, ensemble, à ces questions...

*S'interroger sur le harcèlement,
n'est-ce pas s'interroger sur notre société,
ses fonctionnements mais, aussi, sur ses valeurs ?*

D'autres brochures produites par Question Santé sont disponibles sur le site www.questionssante.be. Parmi elles :

«Puisqu'on est jeunes... et cons. Les prises de risques à l'adolescence.», collection *Représentations* - (2010)
«Qu'est-ce que le bonheur?», collection *Représentations* (Infor-Cd-Rom) - (2011)
«Facebook, un ami qui vous veut du bien ?», collection *Lien sociaux* - (2011)
«Etre parents aujourd'hui. Bon pour le moral?», collection *Représentations* - (2012)

1. Health Behaviors in school-aged children (OMS, 2006).
2. Propos tenus lors du colloque "Le harcèlement à l'école, croisons les regards", le 18 février 2014, organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec les organisateurs suivants : le Centre local de Promotion de la santé du Brabant Wallon, le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme (CECLR), le Délégué général aux droits de l'enfance, la Direction de l'égalité des chances, les Equipes mobiles, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH), Numéro vert Assistance écoles, numéro vert Ecole et parents, Service de médiation scolaire en Wallonie, Université catholique de Louvain, Université de Mons Hainaut, Université de Paix.
3. Propos tenus lors du colloque "Le harcèlement à l'école, croisons les regards".
4. Interview Extermitent, Gaumont 2014.
5. Editions Fayard.
6. Indépendant, le service de Médiation scolaire est géré par la Fédération Wallonie-Bruxelles. A Bruxelles, 44 médiateurs "internes" travaillent en permanence dans des établissements qui ont fait appel à eux et renouvellent leur mandat tous les ans. Douze autres, les médiateurs "externes" répondent aux demandes spécifiques. Elles peuvent venir des parents, des directions ou de tout acteur en lien avec la scolarité et confronté à une relation tendue ou difficile. En Wallonie, on compte 30 médiateurs.

7. Troupe d'improvisation théâtrale "les Mouscrobles Juniors", un atelier de la maison de jeunes La Prairie Mouscron. Animateur: Benjamin Vanlaere. Mise en scène, montage: Christophe Bourgois SMSW. Une collaboration entre le Service de Médiation Wallonie et l'Equipe Mobile Mouscron, février 2014. Consultable sur YouTube : <http://youtu.be/nfu72p-5Qd4>.
8. Problématique particulière, le cyber-harcèlement ne sera pas détaillé dans cette brochure.
9. Vidéo : Pink Short Day (Canada).
10. Numéro vert : 0800/95 580. Du lundi au vendredi de 9 à 13h, des psychologues et enseignants formés répondent aux appels des parents et des proches confrontés à des situations de violence scolaire. Chiffres dans "Etat des lieux du numéro vert "Ecole et Parents", année scolaire 2013-2014. Depuis l'ouverture de cette ligne, en avril 2012, 740 dossiers ont été ouverts.
11. Colloque "Le harcèlement à l'école, croisons les regards."
12. Par exemple dans "Le désarroi de l'élève Törless", de Robert Musil, ou "Le Petit Chose", d'Alphonse Daudet.
13. in : Violence : les paradoxes d'un monde pacifié, Revue des Sciences humaines, avril 2013. Cité dans "La violence à l'école : de quoi parle-t-on?", de Cécile Van Honsté, pour une analyse de la Fapeo (Fédération des Associations de Parents de l'enseignement officiel).
14. Conférence : "Harcèlement à l'école, prévenir et intervenir", Université de Paris, Salon de l'éducation 2013. Les propos qui suivent dans ce chapitre sont inspirés des propos tenus lors de cette conférence.
15. La prévention des violences scolaires, B.Galand (2001), in D.Curchod-Ruedi, P.-A.Doudin, L.Lafortune, & N.Lafanchise (EDS), La santé psycho-sociale des élèves (pp.95-124). Québec : Presses de l'Université du Québec.
16. Points de repère pour prévenir la maltraitance. Temps d'arrêt.Yapaka.be

Des rivalités entre gosses, des castagnes dans la cour d'école (ou ailleurs)... cela a toujours existé. Faut-il aussitôt crier au scandale ? Non, sans doute. Seulement voilà : quand il s'agit de harcèlement, le problème va bien au-delà de disputes entre enfants.

De la maternelle au secondaire, certains jeunes subissent de manière récurrente une série de comportements ou d'actes qui les excluent du groupe et les mettent en souffrance.

Ces situations peuvent être à l'origine de décrochages scolaires, de troubles anxieux ou psychologiques, parfois graves. Souvent, elles laissent de profondes cicatrices.

Autour du harcèlement, longtemps, la loi de la banalisation et celle du silence ont été de règle. Désormais, elles volent en éclat face aux études qui montrent que toutes les écoles sont touchées, et dans des proportions non négligeables.

Harcelés, harceleurs, témoins : tous les «gosses» sont concernés.

Alors, peut-on se cacher les yeux davantage ?

Faire comme si cela ne nous regardait pas ? Mais... comment réagir ?

Cette brochure s'adresse à tous les publics.
Elle est téléchargeable sur le site www.questionsante.be

Edition 2015